

**POUR DISCUSSION ET ORIENTATION**

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Commerce et emploi: table ronde sur les questions
découlant de l'étude conjointe BIT/Secrétariat
de l'OMC sur les défis en matière de recherche
sur les politiques****I. Introduction**

1. C'est à sa session de mars 2002 que le groupe de travail a examiné pour la dernière fois les questions liées au commerce et à l'emploi. A cette occasion, différents intervenants des secrétariats de l'OMC, de la CNUCED et du BIT ont présenté des documents analysant la relation entre la libéralisation des échanges et l'emploi. Dans leurs commentaires sur les contributions des membres du groupe de travail, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les recherches et sur les possibilités de collaboration fructueuse dans le cadre d'autres études et analyses¹. Cette suggestion a été rappelée par Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC, et Juan Somavia, Directeur général du BIT, qui ont demandé à leurs secrétariats respectifs d'élaborer une étude conjointe, laquelle a été réalisée en 2006 et publiée en février 2007².
2. Suite aux consultations qui ont eu lieu avec le bureau du groupe de travail à propos de l'ordre de jour de la présente session du groupe de travail, il a été convenu que cette étude serait examinée à cette session de mars, dans le cadre d'un échange entre une équipe d'intervenants et les membres du groupe de travail, le BIT devant par ailleurs produire une brève note sur les questions à débattre. La table ronde sera dirigée par M. Lamy et M. Somavia. Le présent document est destiné à mettre en avant certains éléments que le groupe de travail voudra sans doute aborder.
3. Les recherches menées en collaboration avec l'OMC s'inscrivent dans la démarche du Bureau qui consiste à inviter d'autres organisations du système multilatéral à s'exprimer

¹ Document GB.283/15.

² Bureau international du Travail et Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce: *Commerce et emploi: Un défi pour la recherche en matière de politiques*, une étude conjointe BIT/OMC, Genève, fév. 2007. Cette publication comporte une bibliographie complète sur le sujet. Des exemplaires de cette étude et un résumé analytique sont disponibles sur demande. Voir également: www.ilo.org/public/french/support/publ/textem.htm#b5510.

sur le thème «croissance, investissement et emploi»³. Dans des débats antérieurs, les mandants ont approuvé cette stratégie et ont en particulier salué l'établissement de relations plus étroites avec les institutions financières internationales et l'OMC dans des domaines en rapport avec leurs mandats respectifs⁴. Cette démarche a pris la forme d'une initiative de cohérence des politiques, traitée dans un autre rapport dont le groupe de travail est saisi⁵. Cette approche du Bureau passe également par un meilleur alignement des agendas et, comme le prouve le présent document, des recherches conjointes.

4. Résultant d'une initiative commune du Secrétariat de l'OMC et du Bureau, l'étude intitulée «Commerce et emploi: un défi pour la recherche en matière de politiques» entend présenter de manière impartiale les points de vue sur les liens entre le commerce et l'emploi et examiner leur bien-fondé. Elle fournit une analyse complète et objective des travaux de recherche universitaires, aussi bien théoriques qu'empiriques, sur le sujet et se distingue des autres études par la place qu'elle accorde à la relation entre les politiques commerciales et les politiques appliquées sur le plan social et dans le monde du travail. Le présent document expose brièvement ci-dessous, dans les parties II et III, les principales conclusions de l'étude en s'appuyant sur son résumé analytique puis présente, dans la partie IV, des éléments de discussion⁶.
5. Comme l'ont souligné les précédents débats du groupe de travail, les politiques commerciales ont un impact important sur le niveau et la structure de l'emploi, sur les salaires et les différences salariales ainsi que sur les institutions et les politiques du marché du travail⁷. En même temps, les politiques appliquées sur le plan social et dans le monde du travail ont une incidence sur les résultats des politiques commerciales, en termes de croissance de la production et de l'emploi ainsi que de répartition des revenus. Une réflexion sur ces relations peut être utile au processus d'élaboration des politiques dans les deux domaines. Elle peut également favoriser une meilleure cohérence entre les politiques commerciales et les politiques appliquées sur le plan social et dans le monde du travail, ce qui peut en définitive permettre de tirer plus d'avantages économiques et sociaux de la libéralisation et de l'accroissement des échanges.

II. Les flux commerciaux et l'emploi: le contexte actuel

6. L'incidence que les flux commerciaux mondiaux ont sur l'emploi, ainsi que leurs répercussions sur les salaires et les revenus, préoccupe de plus en plus les décideurs, les médias et le public en général. La théorie économique classique part du principe qu'une plus grande ouverture commerciale, malgré d'éventuels problèmes d'ajustement inhérents au processus, se traduira finalement par des gains nets en termes d'emploi et de revenu dans l'économie mondiale. En revanche, les débats menés dans les médias sur la question sont souvent axés sur les effets négatifs, comme les pertes d'emplois résultant d'une plus forte concurrence à l'exportation et la délocalisation d'entreprises en raison de l'investissement étranger direct (IED); la réaffectation d'emplois d'économies à haut salaire vers des économies à bas salaire; et des allégations selon lesquelles la

³ Documents GB.292/15(Rev.), paragr. 8, et GB.294/14.

⁴ Documents GB.292/15(Rev.) et GB.294/14, paragr. 7.

⁵ Document GB.298/WP/SDG/2.

⁶ Ce document de travail n'engage que la responsabilité du Bureau.

⁷ Voir, par exemple, le document GB.282./WP/SDG/2.

mondialisation croissante aurait entraîné un nivellement par le bas en termes de salaires et de qualité de l'emploi.

Le commerce et la dynamique de création et de destruction d'emplois

7. Les économistes estiment depuis longtemps que les échanges conduiront à une division du travail avantageuse pour tous les participants. De fait, en réaffectant les ressources conformément au principe de l'avantage comparatif, il est possible de les utiliser de manière plus appropriée et plus efficace pour la production, et de générer ainsi les gains résultant du commerce international. Les entreprises très productives pourront se développer si elles commencent à vendre leurs biens ou leurs services à l'étranger. Les producteurs et les consommateurs pourront bénéficier d'importations meilleur marché et d'un choix plus large de produits et de qualités. Ce dernier point implique cependant que certaines productions nationales seront remplacées par des importations.
8. Autrement dit, la libéralisation des échanges devrait entraîner une restructuration de l'activité économique se traduisant par des fermetures d'entreprises et des pertes d'emplois dans certains segments de l'économie et des créations d'entreprises, des investissements dans les productions en croissance et des offres d'emploi dans d'autres segments de l'économie. La libéralisation des échanges est donc associée tant à des destructions qu'à des créations d'emplois. A court terme, ses effets nets sur l'emploi peuvent être positifs ou négatifs selon des facteurs propres à chaque pays, par exemple le fonctionnement des marchés du travail et des produits. A long terme cependant, les gains d'efficacité découlant de la libéralisation des échanges devraient avoir des incidences globales positives sur l'emploi, que l'on considère le nombre d'emplois, les salaires ou la combinaison des deux. Des augmentations moyennes des salaires peuvent cependant dissimuler des changements dans la répartition qui ont des incidences négatives sur certains travailleurs.
9. Lorsque la libéralisation des échanges a des effets négatifs sur certains segments de la main-d'œuvre, des politiques appliquées sur le plan social et dans le monde du travail sont nécessaires pour prélever auprès des gagnants une partie des gains résultant du commerce international et les redistribuer aux perdants. L'étude conjointe identifie des situations dans lesquelles une intervention gouvernementale de cette nature peut être utile et les individus et groupes sur lesquels elle devrait être ciblée. Elle examine également les éventuels effets de différents types de politiques appliquées sur le plan social et dans le monde du travail dans des situations pertinentes. Dans cette analyse, il est rappelé que les politiques sociales et du travail peuvent avoir des effets non désirés, en termes d'efficacité. De fait, vu que ces politiques peuvent avoir une incidence négative sur le processus de «redistribution» susmentionné, nécessaire pour la récolte des bienfaits résultant des échanges, les décideurs peuvent devoir peser les avantages et les inconvénients, sans devoir forcément trancher entre deux positions qui s'opposent radicalement.

Faits récents: effets des échanges sur la demande de main-d'œuvre et les inégalités salariales

10. Traditionnellement, les économistes avaient pensé que le processus de redistribution résultant de la libéralisation des échanges se ferait entre les secteurs. Pour schématiser, dans les pays développés, les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre étaient censés reculer au profit des secteurs à forte intensité de qualification et/ou de capital. Le phénomène inverse était attendu dans les pays en développement. S'agissant des pays développés, des emplois devaient donc disparaître dans les secteurs à forte intensité de

main-d'œuvre et le capital de ces secteurs devait être réutilisé. Du point de vue de la répartition, les conséquences à long terme des échanges devaient aggraver, dans le monde développé, les inégalités entre le capital et le travail ou entre la main-d'œuvre qualifiée et la main-d'œuvre non qualifiée. En revanche, il était prévu que ces inégalités s'atténuent dans le monde en développement.

11. Au début, les faits ont semblé corroborer ces prévisions. Un recul des inégalités a en particulier été observé dans un certain nombre d'économies d'Asie du Sud-Est qui ont libéralisé les échanges. En même temps, l'écart de salaires entre travailleurs hautement qualifiés et peu qualifiés – ou prime à la qualification – a augmenté dans un certain nombre de pays développés. D'autres pays développés, dont les politiques appliquées au marché du travail, comme le salaire minimum, ont limité les ajustements de salaire, ont connu une augmentation du chômage parmi les travailleurs peu qualifiés.
12. Cependant, trois phénomènes importants ont contredit cette théorie traditionnelle des échanges, et de nombreuses publications théoriques ou fondées sur des données empiriques ont tenté d'expliquer cette divergence entre les prévisions et les réalités observées.

Impact sur la demande de main-d'œuvre dans les pays industrialisés

13. Premièrement, la plupart des pays industrialisés commercent surtout avec d'autres pays industrialisés. La théorie traditionnelle des échanges était d'une utilité très limitée pour prévoir les incidences que ce type de commerce a sur l'emploi. Des contributions récentes à la littérature théorique sur le commerce ont donc porté sur la question de savoir si les échanges entre pays similaires, c'est-à-dire les échanges intrasectoriels, peuvent avoir une répercussion sur la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée et peu qualifiée, et certaines de ces études ont combiné échanges et évolutions technologiques. Ces travaux concluent que les échanges entre pays similaires peuvent accroître les inégalités salariales à l'intérieur des pays ainsi qu'à l'intérieur des secteurs.
14. D'autres publications portent sur le lien entre l'ouverture et la sensibilité de la demande de main-d'œuvre aux changements salariaux. Dans ce contexte, il a été avancé que les employeurs auraient probablement plus tendance dans une économie ouverte que dans une économie fermée à menacer les travailleurs de licenciement quand ceux-ci réclament une augmentation de salaire, par exemple parce qu'ils doivent faire face à une concurrence des prix plus vive qu'auparavant. Pour décrire cette sensibilité accrue, les économistes parlent d'un accroissement de l'élasticité-prix de la demande de main-d'œuvre. Ce raisonnement a deux conséquences importantes. Premièrement, le commerce entre pays industrialisés et pays en développement aura une influence sur l'élasticité-prix de la demande de main-d'œuvre, mais il en va de même du commerce entre pays industrialisés. Deuxièmement, l'élasticité-prix de la demande peut être influencée par la simple possibilité de commerce. Par exemple, la simple menace relative à l'achat d'intrants provenant d'un autre pays ou à la délocalisation peut affaiblir la résistance des travailleurs vis-à-vis des réductions de salaire. Cette évolution structurelle du pouvoir de négociation peut avoir des conséquences sur la répartition fonctionnelle du revenu entre le capital et le travail qui favoriseront le capital. Elle rend également les travailleurs plus vulnérables et fait du maintien ou de la mise en place de structures de négociation collective opérationnelles un élément crucial.
15. Ces arguments peuvent expliquer pourquoi les enquêtes effectuées dans les pays industrialisés ont révélé que, dans des secteurs très différents, les travailleurs évoquent un sentiment plus fort d'insécurité concernant leur emploi en cas de libéralisation des échanges. Les ouvrages théoriques confirment que le commerce, en particulier s'il est associé à l'IED, peut accroître la volatilité sur les marchés du travail. Il est toutefois surprenant que les statistiques concernant la redistribution sur le marché du travail ne

révèlent pas d'augmentation systématique de la volatilité du marché du travail. La recherche sur les moyens de faire coïncider le sentiment des travailleurs quant à la sécurité de leur emploi avec les statistiques relatives au marché du travail se poursuit. Parallèlement, dans beaucoup de pays, le dialogue social a permis de trouver des solutions pratiques pour assurer la sécurité de l'emploi dans le contexte d'une plus grande volatilité. Cela souligne par ailleurs qu'il est important que les travailleurs comme les employeurs s'organisent de manière efficace, afin de parvenir à des résultats satisfaisants pour les deux parties.

Aggravation des inégalités salariales dans les pays en développement

16. Deuxièmement, contrairement aux attentes, un accroissement de la prime de qualification a aussi été observé dans des économies en développement pendant des périodes de libéralisation des échanges, notamment dans un certain nombre d'économies latino-américaines. De nombreuses études fondées sur les faits ont tenté d'expliquer ce phénomène et constatent que, au moment où la libéralisation des échanges a lieu, le tarif douanier en vigueur avant la libéralisation et les évolutions technologiques sont parmi les éléments qui expliquent l'augmentation de la prime de qualification observée après la libéralisation des échanges dans certains pays en développement. Les ouvrages théoriques sur la question s'appuient surtout sur l'interaction entre le commerce, l'IED et les évolutions technologiques pour expliquer les changements qui affectent les inégalités salariales dans les pays en développement et examinent ses répercussions en termes d'égalité des sexes. La dynamique de redistribution observée dans les pays en développement a également contribué à un regain d'intérêt pour l'évolution de la répartition travail/capital et a renforcé l'attention généralement accordée aux inégalités de revenus.

Redistribution des emplois à l'intérieur des secteurs

17. Troisièmement, une importante réaffectation des emplois a été observée à l'intérieur des secteurs plutôt qu'entre les secteurs, contrairement à ce que prévoyait la théorie traditionnelle des échanges. Par conséquent, une nouvelle génération de modèles du commerce international a été élaborée, qui décrit des mécanismes selon lesquels la libéralisation des échanges favorise le développement des activités des fournisseurs les plus productifs, dans tous les secteurs, en l'occurrence les secteurs dans lesquels les pays sont exportateurs nets ou importateurs nets. Ainsi, ces modèles prévoient que, dans tous les secteurs, des emplois soient créés par les fournisseurs capables de soutenir la concurrence au plan international et d'autres détruits par ceux qui ne peuvent y faire face. La nouvelle est peut-être bonne pour les responsables de l'élaboration des politiques, car on estime généralement qu'il est plus facile pour les travailleurs de changer d'entreprise à l'intérieur du même secteur que de trouver du travail dans une autre branche d'activité. Par exemple, la réaffectation à l'intérieur d'un même secteur peut limiter les coûts liés à la reconversion professionnelle ainsi que la durée de la recherche d'emploi. D'un autre côté, ces nouveaux modèles du commerce international laissent entendre que des emplois sont menacés dans tous les secteurs. Si les modèles traditionnels du commerce international suggéraient que les décideurs souhaitant aider les travailleurs devaient faire porter leurs efforts sur les secteurs touchés par la concurrence à l'importation, des recherches plus récentes semblent indiquer que de telles interventions ciblées ne se justifient pas. En effet, de récentes études soulignent qu'il sera de plus en plus difficile pour les responsables de l'élaboration des politiques de prévoir quels emplois seront menacés et ceux pour lesquels il y aura une demande dans un avenir proche.

18. Un grand nombre de publications sont nées de l'analyse de ces phénomènes. Une difficulté majeure à laquelle se heurtent les études empiriques concernant l'incidence du commerce sur l'emploi consiste à distinguer les différentes causes possibles des changements observés dans l'emploi. Certaines de ces causes sont de portée mondiale, comme les évolutions technologiques, d'autres sont spécifiques à des pays. Les politiques appliquées au marché du travail, les politiques macroéconomiques ou les mouvements accompagnant le cycle économique sont parmi les facteurs propres à un pays qui peuvent avoir un impact sur le niveau et la structure de l'emploi dans son économie. Ces facteurs peuvent aussi avoir un effet sur les réactions du marché du travail aux changements intervenant dans la politique commerciale. On comprendra donc que ces publications permettent de conclure que les incidences du commerce sur l'emploi varient sensiblement selon les pays.

III. Conséquences pour les politiques

19. Les conclusions ci-dessus nous amènent à examiner un certain nombre de mesures correctives possibles, en étudiant trois aspects: leur incidence potentielle – positive ou négative – sur le lien entre le commerce, la croissance et l'emploi, leurs effets sur la redistribution ainsi que les garanties et l'assurance contre les aléas majeurs de la vie professionnelle qu'elles sont susceptibles de fournir.

Liberté d'association et dialogue social

20. Il existe un consensus international quant à l'importance de respecter les principes et droits fondamentaux au travail, notamment la liberté d'association et le droit de négociation collective. Néanmoins, un débat a eu lieu au sujet de leurs incidences économiques dans les pays en développement. Certains pays en développement ont exprimé des inquiétudes quant aux effets négatifs que le plein exercice de ces droits pourrait avoir sur leur compétitivité économique et à l'obstacle qu'il pourrait constituer pour l'IED et la croissance des exportations. Cette inquiétude découle de l'idée qu'un niveau élevé de syndicalisation et de négociation collective pourrait entraîner une hausse excessive des coûts du travail qui éroderait leur avantage comparatif, fondé sur les bas salaires, et se traduirait également par des rigidités du marché du travail qui retarderaient les ajustements nécessaires de la structure de l'emploi. Cependant, les travaux de recherche économique offrent peu de preuves empiriques à l'appui de cette idée.

21. Il est aussi important de noter que l'accent mis sur les effets économiques des droits fondamentaux des travailleurs dans le contexte de la compétitivité commerciale occulte d'autres dimensions importantes de ces droits. Non seulement ils font partie des droits de l'homme universellement reconnus, mais ils ont aussi clairement des effets positifs puisqu'ils facilitent le dialogue social entre les travailleurs, les employeurs et les pouvoirs publics. Ils peuvent donc faciliter l'élaboration de solutions pratiques pour faire face aux difficultés liées à la réforme du commerce et favoriser un vaste appui social en faveur des réformes économiques ainsi qu'une répartition plus équitable des coûts et des avantages résultant de la libéralisation des échanges.

Politiques destinées à faciliter la transition entre les emplois

22. Les travailleurs qui perdent leur emploi à la suite de la réforme du commerce doivent chercher un nouvel emploi et éventuellement traverser une période de chômage. Il se peut qu'ils doivent s'établir dans un autre lieu ou suivre une formation de reconversion professionnelle. Deux types de mesures du marché du travail sont destinées à faire face à

cette situation: le soutien passif du revenu pendant les périodes de chômage et les politiques actives du marché du travail qui tentent de faciliter le retour à l'emploi. Dans la plupart des pays industrialisés, des systèmes de protection sociale plus ou moins généreux sont en place et des politiques actives s'appliquant au marché du travail sont largement utilisées. Ces dernières sont de plus en plus considérées comme une formule préférable au soutien passif du revenu des chômeurs. Certains pays industrialisés offrent même aux travailleurs une assistance spécifique pour leur permettre de s'adapter aux effets du commerce.

23. Si certains pays à revenu intermédiaire ont commencé à renforcer leurs systèmes de protection sociale et utilisent de plus en plus les politiques actives du marché du travail, de nombreux pays à faible revenu ne l'ont pas fait, essentiellement par manque de ressources. La possibilité d'introduire des programmes de protection sociale ou des programmes actifs du marché du travail d'une durée limitée et de cibler spécialement ceux qui subissent les effets négatifs de la réforme du commerce a été examinée dans des publications et a été évoquée récemment dans le contexte du débat sur l'aide pour le commerce. Renforcer la capacité des pays en développement de concevoir et mettre en œuvre de tels programmes pourrait en effet les aider à mieux maîtriser l'impact social des réformes économiques tout en contribuant à renforcer le soutien de la population en faveur des réformes. Davantage de recherches sont néanmoins nécessaires pour nous aider à mieux comprendre comment concevoir de tels programmes, notamment concernant certains aspects tels que la sensibilisation aux comportements discriminatoires fondés sur le sexe et la participation des partenaires sociaux.

Politiques visant à fournir des garanties et une assurance contre les aléas de la vie professionnelle

24. Les politiques ci-dessus visant à faciliter la transition s'inscrivent dans les difficultés générales rencontrées pour mettre en place des garanties et une assurance contre les aléas de la vie professionnelle. Les économistes ont tendance à affirmer que les économies modernes doivent constamment réaffecter leurs ressources, y compris la main-d'œuvre, et les transférer des produits anciens vers les produits nouveaux, des entreprises inefficaces vers les entreprises efficaces. En même temps, les travailleurs apprécient la sécurité et les garanties contre les principaux aléas de la vie professionnelle, la perte d'emploi en particulier. En réponse à cette exigence de sécurité, les économies ont recours à différents instruments, par exemple les indemnités de chômage et la législation sur la sécurité de l'emploi, pour prémunir les travailleurs contre les conséquences les plus négatives de la perte d'emploi. Étant donné que les réductions d'effectifs ne touchent souvent pas de la même manière les hommes et les femmes, ces dispositions sont fortement liées aux questions d'égalité entre les sexes. Il y a des raisons de croire qu'un arbitrage existe entre l'efficacité et la sécurité, mais il n'implique pas forcément une position très tranchée si les politiques en matière de garanties sont conçues de façon adéquate. Trouver le dosage approprié est une urgente nécessité. Cela est tout particulièrement vrai dans les pays en développement qui sont confrontés à un défi supplémentaire, puisqu'ils doivent transférer vers des activités formelles, dans les meilleures conditions possibles, un grand nombre de travailleurs du secteur agricole et de l'économie informelle.

Les politiques de redistribution pour remédier aux inégalités

25. Il est aussi de plus en plus reconnu qu'il est important que les décideurs veillent à ce que les avantages de l'intégration économique mondiale soient partagés par le plus grand nombre, afin que le public soutienne ou continue de soutenir l'ouverture du commerce.

Cependant, les publications consacrées aux politiques de redistribution dans les économies ouvertes divergent, à ce jour, quant à la manière de concevoir des politiques de redistribution appropriées dans le contexte de la mondialisation. La conception de politiques de redistribution efficaces est délicate parce que ces politiques, selon toute probabilité, affectent non seulement la répartition des revenus mais aussi les mesures incitatives du système productif. Les transferts à titre de redistribution peuvent avoir des conséquences sur les mesures incitatives, tant pour ceux qui en bénéficient que pour ceux qui les financent, par exemple, par le biais de l'impôt sur le revenu ou sur la consommation. Une complication supplémentaire peut survenir si les gouvernements sont moins à même d'effectuer une redistribution parce que certains facteurs de production sont plus mobiles que d'autres au niveau mondial.

26. Indépendamment de leurs causes, les augmentations de la prime de qualification ou des inégalités de revenus représentent un défi particulièrement sérieux pour les pays en développement ayant une expérience limitée de la conception des politiques de redistribution. Il ne semble pas simple de trouver des réponses satisfaisantes et ce sera particulièrement difficile pour les pays en développement, qui manquent souvent d'expérience significative dans ce domaine et ne disposent pas des capacités administratives et financières nécessaires. Toutefois, des signes montrent que l'arbitrage entre l'équité et l'efficacité n'impose pas nécessairement une position radicale et qu'il existe des stratégies avantageuses pour tous si les politiques favorables à l'équité sont également favorables à la croissance.

Politiques en matière d'éducation et de formation pour une croissance en faveur des pauvres

27. Les politiques qui assurent un meilleur accès à l'éducation ont été considérées dans les ouvrages spécialisés comme de bonnes politiques en faveur des pauvres, car elles stimulent la croissance et réduisent les inégalités. Les publications soulignent également que les politiques d'éducation sont de plus en plus déterminantes pour ce qui est de la façon dont les pays maîtrisent les évolutions économiques et technologiques. Les niveaux d'éducation, par exemple, indiquent la capacité qu'ont les pays d'adopter de nouvelles technologies et éventuellement de les perfectionner. L'éducation agit sur la capacité des individus de faire face au changement, un élément important dans le contexte de la mondialisation, qui exige des individus une adaptation continue à des situations nouvelles. Dans le même temps, il devient de plus en plus difficile de savoir quelles compétences seront nécessaires pour les emplois futurs. Les systèmes d'éducation devront donc être de plus en plus flexibles pour pouvoir répondre aux changements économiques. Cela souligne également la nécessité de mettre en place de vastes systèmes de formation professionnelle et de poursuivre la formation en cours d'emploi afin de promouvoir l'aptitude à l'emploi des individus ainsi que l'efficacité économique générale.

Autres politiques et aide pour le commerce

28. La capacité des économies en développement de créer plus d'emplois et/ou de meilleurs emplois, avec tout ce que cela implique pour la pauvreté, dépend avant tout de la manière dont l'offre, dans l'économie, réagit à la libéralisation des échanges. Une position commune semble se dégager quant aux éléments pouvant faire obstacle à la réaction de l'offre dans les pays en développement. Il s'agit notamment d'un manque de financements, d'infrastructure matérielle, de télécommunications, d'informations et de capital humain. Il a également été soutenu que le rythme de la réforme du commerce peut avoir une influence sur la réaction de l'offre dans les pays. Le rôle que la communauté internationale peut jouer en aidant les pays en développement à surmonter les contraintes du côté de l'offre

semble être de plus en plus reconnu, comme le montre le débat sur l'aide pour le commerce. Dans ce contexte, il pourrait être utile de mieux comprendre comment utiliser efficacement l'aide pour le commerce afin d'optimiser la réaction de l'offre dans les pays en développement.

IV. Conclusion principale et éléments de discussion

- 29.** Cette étude permet principalement de conclure que les politiques commerciales et les politiques appliquées sur le plan social et dans le monde du travail interagissent, et qu'une meilleure cohérence des politiques dans les deux domaines peut contribuer à faire en sorte que les réformes du commerce aient des effets très positifs tant sur la croissance que sur l'emploi. Dans cette perspective, les recherches visant à appuyer l'élaboration de politiques plus efficaces et plus cohérentes seraient manifestement d'une grande utilité pour la communauté internationale. Les défis à relever sont au nombre de trois.
- 30.** Premièrement, faire en sorte que les informations relatives au marché du travail soient plus facilement accessibles et disponibles en temps opportun. Le manque de statistiques à jour fait obstacle à une bonne analyse de l'impact des politiques commerciales et autres sur l'emploi et les conditions de travail. Pour préparer l'avenir, vu qu'il est important d'évaluer l'impact des politiques avant que les changements de politiques soient mis en œuvre, il est crucial que des informations complètes soient disponibles sur les tendances passées à titre de point de départ pour une réflexion sur les effets éventuels que ces changements auront sur les possibilités de travail décent dans le futur.
- 31.** Deuxièmement, concevoir et mettre en œuvre des réformes du commerce en tenant compte des problèmes d'ajustement sur le marché du travail. Cela devrait être fait dans l'optique d'une réforme du commerce qui soit bénéfique d'un point de vue économique et dont les avantages soient partagés par un grand nombre de travailleurs. L'étude conjointe évite soigneusement toute généralisation et avance que l'impact du commerce sur l'emploi et les salaires variera selon les caractéristiques des pays. Il en découle que les pays devront adapter à leur situation spécifique les mesures qu'ils prennent pour progresser vers une plus grande ouverture commerciale, par exemple en faisant intervenir ces mesures dans un ordre adéquat ou selon un calendrier approprié, pour optimiser les avantages à long terme de la libéralisation des échanges et éviter les répercussions sociales néfastes et non désirées. Cela est particulièrement important pour les pays n'ayant pas atteint un stade de développement avancé, qui ne possèdent généralement pas les mécanismes de protection sociale appropriés. Ainsi, le système international devrait prendre en compte le fait qu'il est nécessaire non seulement d'initier des mesures d'accompagnement pour limiter les éventuels effets négatifs des politiques et appuyer les efforts visant à engranger les bénéfices susceptibles de découler de l'ouverture des marchés, mais aussi de faire preuve de flexibilité dans la cadence, l'ampleur et l'ordre de succession des engagements en matière de libéralisation des échanges.
- 32.** Troisièmement, les pays qui appliquent déjà des politiques appropriées dans le domaine social et du marché du travail lorsqu'ils procèdent à une libéralisation des échanges seront mieux à même d'en récolter les bénéfices et d'en contrer les éventuels effets négatifs. Ces politiques devraient non seulement prévoir une protection adéquate pour les travailleurs dont l'emploi a été supprimé, mais aussi comprendre des éléments dynamiques. Elles devraient avoir pour double objectif d'instaurer la justice sociale et d'améliorer l'efficacité économique. Bien que ces deux objectifs puissent être mis en balance, il ne faut pas nécessairement faire un choix radical en faveur de l'un ou de l'autre, car des solutions avantageuses pour tous sont possibles. Par exemple, faciliter le transfert de main-d'œuvre entre les secteurs et à l'intérieur des secteurs sera dans l'intérêt des travailleurs et réduira

les inégalités, mais cela contribuera également à une répartition des ressources efficiente – au même titre que l'éducation et la formation professionnelle. De même, le plein exercice du droit fondamental qu'est la liberté d'association peut favoriser l'égalité, puisqu'il renforcera le pouvoir de négociation des travailleurs, mais un dialogue social effectif peut également renforcer l'efficience en permettant de déterminer comment améliorer la productivité, en assurant la stabilité sociale et en favorisant des solutions négociées qui sont dans l'intérêt tant des travailleurs que des employeurs.

- 33.** Le groupe de travail est invité à examiner les conclusions de l'étude conjointe ainsi que ses implications pour les travaux futurs du Bureau, notamment pour ce qui est:
- i) de collaborer avec l'OMC et d'autres organismes multilatéraux concernant la relation entre le commerce et l'emploi, par exemple, dans le cadre de l'initiative de cohérence des politiques sur la croissance, l'investissement et l'emploi;
 - ii) de favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre les mandants, concernant les conséquences sociales de la réforme du commerce et l'interaction entre les politiques commerciales et les politiques appliquées sur le plan social et dans le monde du travail;
 - iii) d'examiner la manière dont les politiques de l'OIT, à travers les différentes dimensions de l'Agenda du travail décent, contribuent à la justice sociale et à l'efficience économique et, de ce fait, aident les Etats Membres à gérer les conséquences sociales de la réforme du commerce et d'autres aspects de la mondialisation.

Genève, le 19 février 2007.

Document soumis pour discussion et orientation.